

Melun

Session : Mai 2019

Année d'étude : Première année de licence économie-gestion mention administration
économique et sociale

Discipline : *Mécanismes comptables fondamentaux*
(Unité d'Enseignements Fondamentaux 2)

Titulaire(s) du cours :
Mme IRINA PALADI

Document(s) autorisé(s) :

- Plan comptable
- Calculatrice personnelle

PREMIERE PARTIE

4 POINTS

Choisissez la (les) bonne(s) réponse(s) :

Question 1 :

0,5 point

La somme des amortissements cumulés est enregistrée :

- a) dans le compte de résultat
- b) dans le bilan.

Question 2 :

0,5 point

La TVA :

- a) Est supportée par le consommateur final
- b) Est une charge pour l'entreprise qui la collecte
- c) N'est pas une charge pour l'entreprise qui la collecte

Question 3 :

0,5 point

Le salarié reçoit chaque mois :

- a) Le salaire brut
- b) Le salaire net
- c) Le salaire net déduction faite des avances

Question 4 :

0,5 point

Quelle information figurera sur la ligne Rémunérations du personnel dans les charges d'exploitation ?

- a) Rémunérations brutes
- b) Rémunérations nettes

Question 5 :

0,5 point

Véhicule de tourisme : Prix HT – 30 000 €, TVA – 6 000 €.

Valeur d'entrée dans le patrimoine :

- a) 30 000 €
- b) 36 000 €

Répondez aux questions :

Question 6 :

0,5 point

Quelle est la différence entre un rabais et un escompte ?

Question 7 :

1 point

L'entreprise a vendu 5 000 produits à 2 €. Elle accorde un escompte de 1% et une remise de 3%.

Quel est le montant TTC de cette facture ? (Présentez les calculs).

Taux de TVA à 10%.

DEUXIEME PARTIE

9,5 POINTS

EXERCICE 1 : 8 points

L'entreprise ARISTIDE vous communique les opérations effectuées au cours du mois de janvier N :

1. Le 02/01, achat à crédit de matières premières pour 38 400 € TTC. Paiement le 01 février N.
2. Le 03/01, avis de prélèvement de la banque concernant des frais de tenue de compte pour le mois de janvier N : 150 € HT.
3. Le 10/01 ventes de produits finis pour un montant total de 60 000€ TTC (40% ont été réglées au comptant par chèque, le solde sera réglé le 31 janvier N).
4. Le 14/01, réception de la facture d'achat de matières premières pour 40 000€ HT montant brut, remise de 5%. ARISTIDE a prévu de régler cette facture d'achat le 31 janvier N par chèque.
5. Le 16/01, retrait d'espèce au guichet de la banque de 500 €.
6. Le 17/01, acquisition de matériel informatique pour un montant de 4 500€ HT, frais d'installation 500€ HT. Paiement au comptant par chèque bancaire.
7. Le 20/01, paiement par virement bancaire du loyer de janvier : 3 000€ (pas de TVA).
8. Le 24/01, ventes de produits finis pour un montant de 52 000€ HT à un client portugais. L'échéance de règlement de la facture est prévue le 24 février N par virement.

9. Les salaires bruts du mois de janvier N s'élèvent à 18 000 €, le montant des salaires nets est de 13 000 €. Les salaires sont payés le 30/01/N. Les charges sociales patronales sur les salaires de janvier N sont de 7 000 € (elles seront payées aux organismes sociaux en même temps que les retenues salariales le 15 février N).

10. Le 31/01, règlement par chèque de la facture du 14/01.

11. Le 31/01, réception d'un virement bancaire concernant l'opération du 10/01.

Informations complémentaires :

- Le stock fin de période = stock initial = 0.
- Taux de TVA : 20%.

Travail à faire

1. Enregistrer au journal les écritures concernant les opérations du mois de janvier N. (6 points)
2. Présenter le compte de résultat de la société ARISTIDE à fin janvier N. (2 points)

EXERCICE 2 : 1,5 point

Les opérations suivantes ont été réalisées par la société DUPONT au cours du mois de mai N ; TVA taux normal :

- Ventes de marchandises HT en France : 90 000 €
- Ventes de marchandises HT en UE : 25 000 €
- Achats de marchandises HT en France : 60 000 €
- Achats de marchandises HT en UE : 1 000 €.

Travail à faire

Déterminer le montant de la TVA à payer à la fin du mois de mai N. Comptabiliser la liquidation de la TVA.

TROISIEME PARTIE

6,5 POINTS

L'entreprise CORAL vous communique les informations suivantes :

- a) Un matériel et outillage (215) a été acquis le 15 janvier N pour 26 000€ HT. Il a été mis en service le 7 mars N. Il doit être amorti en 5 ans en linéaire. La valeur résiduelle est de 2 000€.
- b) Une créance clients d'un montant de 12 000 € a été provisionnée en N-1 à hauteur de 50%. Le 01/12/N, le client règle 80% de sa créance (il ne pourra pas régler plus, car il a fait faillite).
- c) Un nouvel emprunt de 60 000 € a été souscrit le 01/10/N au taux de 5%. La première échéance interviendra le 01/10/N+1.
- d) Les primes d'assurances de 2 000 € payées le 01/12/N couvrent les risques pour la période du 01/12/N au 31/01/N+1.
- e) Les stocks de produits finis figurant au bilan du 01/01/N était de 250 000€. Au 31/12/N, le stock de produits finis est de 230 000€.

Informations complémentaires :

- L'exercice correspond à l'année civile.
- Taux de TVA : 20%.

Travail à faire

- 1) Dresser le tableau d'amortissement du matériel et outillage (a). Enregistrez l'écriture de fin d'exercice pour l'année N. (2,5 points)
- 2) Enregistrer les écritures de fin d'exercice (b,c,d,e) (3 points)
- 3) Quelle est la variation globale des stocks de produits finis (e), ainsi que son incidence sur le résultat de l'exercice N ? (1 point)